

PLAN DE SITUATION



TERRAIN À BÂTIR
Villeneuve les Béziers

VILANOVA

Document, informations et illustrations non contractuelles. Crédits photos: Fotolia/Hectare/HECTARE SA AU CAPITAL DE 2000€ - RCS Montpellier 331 338 660 - www.hectare.urbanisme.com

Votre interlocutrice privilégiée : **Stéphanie RIPOLL**
06 48 21 10 78 – 04 68 33 01 02

Votre terrain à bâtir sur **hectare.fr**



HECTARE
URBANISME DURABLE

Service Commercial - Tél : 04 68 33 01 02
06 48 21 10 78 - Mail : stephanie.ripoll@hectare.fr

Service Commercial - Tél : 04 68 33 01 02
06 48 21 10 78 - Mail : stephanie.ripoll@hectare.fr



DERNIERS LOTS DISPONIBLES

Grille de prix valable jusqu'au 30/04/2024

Lots	Surface	SDP	Surface imperméabilisée	Prix	BAISSE DES PRIX
4	700 m ²	200 m ²	200m ²	164 900 €	159 900 €
5	860 m ²	200 m ²	200m ²	189 900 €	179 900 €



Plan non contractuel – Echelle: 1/1000°
Les lots sont viabilisés en eau potable, eaux usées, électricité, téléphone.

Non compris dans le prix

- Les frais de notaire
- Les taxes d'aménagement liées
- Les frais de géomètre : 480 € TTC
- au permis de construire :
- La caution équipements communs : 700€
- Part départementale : 2,5%
- La caution obligation acquéreurs : 500 €
- Part communale : 3%
- Le forfait impôt foncier : 150€
- Redevance archéol. préventive 0,5%
- Création association syndicale : 100€
- PFAC (Assainissement) : 2382 €

Professionnels associés à l'opération

- Notaire** : Etude notariale BORIES/PASQUALE
4 Chem. Saint-Michel, 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS
- Tél : 04 67 39 45 39
- Géomètre** : GEOMETRE EXPERT – Guillaume Gasquez –
80 impasse Joseph Cugnot 34500 BEZIERS
Tél : 04.67.35.10.20

Remarques

- 2 places de stationnement non clos par lot à la charge de l'acquéreur : Revêtement obligatoirement perméable (Béton poraux, dalles alvéolaires ou pavés enherbés)
- Tous les lots sont en zone Bp du PPRI : aléa ruissellement des eaux pluviales – constructions possibles sous conditions
 - Surface du 1er plancher calée au minimum à 50 cm du TN ou de la voie d'accès si supérieure au TN
 - Ne pas créer de surfaces de garage ou pièces annexes en dessous du TN
 - Piscines admises au niveau du TN
- Lot 5 : servitude de vue à l'étage sur le lot 4
- Lot 8 : servitude d'espace vert privatif non clos d'une largeur de 1,50 mètre à charge acquéreur, avec obligation d'entretien : L'acquéreur devra se clôturer en arrière de la bande végétale
- Possible servitude de candélabres sur tous les lots

